

---

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 13 AOÛT 2025 À 9 H 00**

---

**CE-20250813-2530**

**ADOPTION - PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI  
- LOT 4 703 281**

---

ATTENDU QUE la Ville de Laval a adopté le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à ce règlement;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST**

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:**

d'adopter un projet de résolution autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin de permettre l'usage principal «Bar, pub et cabaret (5821)» du groupe d'usages «Débit de boisson (C3)» sur le lot 4 703 281 du cadastre du Québec, situé aux 298 et 300, boulevard Sainte-Rose, conditionnellement à ce que:

- la superficie de plancher maximale d'un tel usage principal soit fixée à 475 m<sup>2</sup>;
- aucune terrasse commerciale extérieure ne soit aménagée;
- une plantation d'arbres dans la cour avant adjacente au boulevard Sainte-Rose et dans la cour avant secondaire adjacente au boulevard Curé-Labelle soit réalisée conformément à la proposition de la Ville jointe en annexe et faisant partie intégrante de la présente résolution, en considérant que toute modification mineure subséquente à l'approbation de la présente résolution n'aura pas à faire l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation de

**COPIE CONFORME**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE  
DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 13 AOÛT 2025 À 9 H 00**

---

**CE-20250813-2530**

ADOPTION - PROJET DE RÉSOLUTION AUTORISANT UN PPCMOI  
- LOT 4 703 281

---

PPCMOI.

(SD-2025-4063)

COPIE CONFORME